

la Creuse

N° 66 > novembre / décembre 2014



P. 18

ACTIONS

CG Jeunes :
nouveau cru



P. 20

SPORTS

Gym ?
Volontaires !



P. 22

RACINES

La mémoire
des tourbières

■ DOSSIER

Sentinelles du blanc

page 7

LE NOUVEAU RÉFLEXE POUR SE DÉPLACER

je **CO** **voiture**

www.covoiturage-creuse.fr



I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- LE SERVICE DE VIABILITÉ HIVERNALE p. 7-13

I ACTIONS I

- D'UN CRÉNEAU DE DÉPASSEMENT
À L'AUTRE p. 14-15
LA CREUSE, TERRE D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE p. 16-17
LE CG JEUNES NOUVEAU EST ARRIVÉ p. 18-19

I SPORTS I

- VOLONTAIRES POUR LA GYM p. 20-21

I NATURE I

- ETANG DES LANDES :
LE GRAND MÉNAGE p. 22-23

I RACINES I

- LES SECRETS DES TOURBIÈRES p. 24
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

- L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Maintenir le lien

La défense de la ruralité est au cœur de nos préoccupations. Parce que nous sommes des élus ruraux, bien sûr, mais aussi parce que nous croyons que nos territoires constituent réellement une alternative aux grandes concentrations urbaines, un autre choix de vie, un autre horizon de projets. Cette conviction, nous la partageons avec les départements de l'Allier, du Cher et de la Nièvre, avec lesquels nous portons l'initiative nationale des Nouvelles Ruralités.

Aujourd'hui, sans crier victoire mais en mesurant le chemin parcouru, nous pouvons dire que ce discours, porteur d'une approche plus humaine de l'aménagement du territoire, a été entendu. Avant l'été, nous avons conjointement lancé un appel à la création d'un ministère dédié à la ruralité.

Or, depuis le dernier remaniement ministériel, Sylvia Pinel est ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires... et de la Ruralité.

Cette avancée ne s'arrête pas au symbole car de toute évidence, la position du Gouvernement sur les conseils généraux a évolué : après avoir imaginé leur suppression pure et simple, voici que leur maintien dans les départements ruraux apparaît aujourd'hui comme la bonne formule, suggérée d'abord, affirmée puis confirmée ensuite par le Premier ministre lui-même. Lequel Premier

ministre a aussi annoncé la tenue des Assises de la Ruralité, large concertation des territoires dans laquelle nous prendrons toute notre part.

Au moment où se dessinent de grandes régions, le risque de voir se distendre le lien entre la population et les centres de décision était grand. On parlait de renforcer les intercommunalités mais on avait oublié qu'en zone rurale, elles sont bien peu nombreuses à atteindre la taille suffisante pour répondre aux défis qu'on leur propose. Donc, oui, le maintien du Département comme échelon pertinent dans les zones rurales est une bonne nouvelle pour tous, ici.

Il reste, bien sûr, à s'entendre sur les compétences qui seront encore dévolues aux futurs conseils départementaux, savoir jusqu'où pourra s'exercer leur perception de la proximité, leur connaissance du territoire. Nous veillerons, lors de la discussion de la loi en décembre, à ce que les conseils départementaux gardent les compétences concernant l'accessibilité aux services publics, l'ingénierie territoriale, la cohérence sociale, les équipements ruraux, les énergies renouvelables, l'eau potable, l'assainissement, etc.

Mais une chose est acquise aujourd'hui : la visibilité nationale de la cause rurale. Ce véritable enjeu de société concerne aujourd'hui une quarantaine de départements, qui ont rejoint les Nouvelles Ruralités. Nous étions quatre au départ...

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse / Président du Conseil Général



la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Novembre/Décembre 2014.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Guy AVIZOU.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur
de la BDC).

Photos : Mathieu TIJERAS, Conservation du Patrimoine
(fiches du patrimoine).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

Et aussi...

CONSULTATIONS DU CPEF

Le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) est un service de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui s'adresse aux couples comme aux personnes seules. Il a deux missions principales : la prévention et le suivi médical d'une part, le conseil conjugal d'autre part.

A ce titre, il organise, par exemple, des réunions d'information dans les collèges. Mais il propose aussi différents services médicaux ou psychologiques : délivrance de contraceptifs (pilule, préservatifs) et de contraception d'urgence ; organisation d'entretiens individuels ou de couple concernant la contraception, les relations affectives et sexuelles, l'IVG, les IST, les violences, les difficultés familiales ou de couple ; tenue de consultations médicales avec possibilité d'examens biologiques.

Ce service du Conseil Général propose des consultations, gratuites et anonymes, à Guéret (20, boulevard Guillaumin), tous les mercredis de 13h30 à 17h00 et tous les vendredis de 14h00 à 16 h00. Mais des consultations sont également possibles à Aubusson (Foyer des Jeunes Travailleurs – Association Horizon Jeune, rue des Fusillés), Bourgneuf (Centre hospitalier, place Tournois) et La Souterraine (Traces de Pas, rue de Lavaud). Pour la fin de l'année, elles auront lieu : à Bourgneuf les 19 novembre et 17 décembre de 14h00 à 16h00 ; à Aubusson le mercredi 3 décembre de 14h00 à 16h00 ; à La Souterraine le mercredi 17 décembre, de 14h00 à 16h00.

**INFO + : POUR TOUS LES SITES DU CPEF,
UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 05 44 30 26 32.**



Cours théoriques et cours pratiques étaient au menu de la formation de « guide composteur » organisée par le Conseil Général.

DÉCHETS**Futurs « guides composteurs »**

Le Conseil Général a organisé une première formation de « guides composteurs », afin d'aider les collectivités à développer cette méthode de recyclage des déchets.

DANS le cadre de son Plan départemental de Prévention des Déchets, le Conseil Général de la Creuse prévoit d'aider les collectivités de collecte et/ou traitement des déchets qui souhaitent développer le compostage collectif sur leur territoire. C'est à ce titre que le Département a organisé une formation « guide composteur », pendant deux jours, fin septembre à Saint-Vaury.

En effet, la pratique du compostage requiert des acquis techniques et un savoir-faire, avant que d'envisager la mise en place d'un composteur collectif. Le « guide composteur » est ensuite l'ambassadeur de la prévention des déchets, de la gestion de proximité des bio-déchets ménagers et assimilés et des opérations de compostage collectif. C'est ce soutien technique indispensable pour la mise en place de projets qu'étaient venus chercher plusieurs stagiaires.

Cette formation s'est organisée en alternance de temps en salle (cours, travail de groupe) et de temps en extérieur, au composteur du collège de Saint-Vaury (manipulation de composts, d'outils, etc.).

A l'issue de ces deux jours de formation, les participants ont pu repartir en sachant : faire un compost de qualité, en maîtrisant les processus biologiques et techniques ; utiliser à bon escient le compost produit ; transmettre les bonnes pratiques de gestion domestique en matière de compostage ; mettre en œuvre une opération de compostage partagé (semi-collectif) ou autonome dans un établissement. A noter que des agents du Conseil Général étaient présents à cette formation, puisque certains sites vont prochainement se prêter à l'installation de composteurs (Laboratoire départemental d'analyses et UTAS d'Auzances). ■

LIVRE JEUNESSE

Des mômes vraiment à la page



Les Rencontres départementales du livre jeunesse, organisées par la Bibliothèque Départementale de la Creuse ont rencontré un réel succès, avec près de 950 scolaires venus rencontrer les auteurs ou illustrateurs invités et 300 visiteurs lors de la journée tout public. Retour en images sur cette deuxième édition, qui s'est déroulée à Bourganeuf.



Exposition des carnets de voyage réalisés par les scolaires.



Les auteurs présents dédicacent leurs ouvrages.



Parents et enfants partagent un moment autour du livre.



Les bénévoles de Lire en Creuse racontent des histoires aux tout-petits





Sandra participe à l'organisation des élections dans les collèges.

UN AGENT – UN MÉTIER

Sandra, animatrice au Conseil Général des Jeunes

Au sein de la Direction de l'Education Sandra, aidée de quelques collègues, s'active pour faire vivre cette institution dédiée à la jeunesse et à la citoyenneté.

TITULAIRE d'une licence en sciences de l'éducation, et avec une solide expérience antérieure dans l'animation, Sandra a saisi l'opportunité de travailler à nouveau avec des adolescents et de renouer avec l'éducatif. Animatrice du Conseil Général des Jeunes depuis 2010, elle est la cheville ouvrière de cette institution dédiée à la jeunesse, évoquée régulièrement dans les pages de ce magazine.

PORTER LA PAROLE DES JEUNES

Véritable outil d'éducation à la citoyenneté, le Conseil Général des Jeunes propose depuis sa création, en 2003, de faire l'expérience d'un mandat électif, en menant un projet à l'échelle départementale. Dès qu'ils sont élus, les jeunes conseillers se répartissent par commissions thématiques pour développer des projets : Solidarités, Education à l'environnement ou Education, Culture et Sports.

Avec ses collègues qui la secondent pour l'animation de ces commissions, Sandra privilégie toujours l'action aux longs discours : « On pousse les jeunes à être acteurs, car c'est une autre façon d'apprendre ». Au fil des rencontres, Sandra constate une véritable transformation : les adolescents timides, un peu introvertis, savent faire preuve de conviction, les conseillers prennent conscience qu'ils sont là pour représenter leur collège, pour travailler pour les autres, dans le sens de l'intérêt général.

Mais cet engagement change également le regard des adultes sur ces collégiens. Sandra insiste : « On les prend comme ils sont, pour ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent apporter, loin des étiquettes qu'on leur affuble ou des rôles qu'ils peuvent jouer dans leur établissement scolaire ».

Sandra en est convaincue : les projets du CG Jeunes attestent de la pertinence de la parole des jeunes. Et dans une société qui se défie parfois de sa jeunesse, le Conseil Général des Jeunes est une réelle bouffée d'optimisme. ■

DOSSIER

Prêts à affronter l'hiver

Le dispositif de viabilité hivernale est activé depuis le 14 novembre, jusqu'au lundi 16 mars 2015 au matin. Destiné à faire face aux conséquences éventuelles du mauvais temps (chutes de neige, verglas), il s'articule entre surveillance du réseau routier départemental et interventions sur le terrain. 70 hommes veillent en permanence et d'autres encore sont prêts à les rejoindre en cas de coup dur. Mais l'hiver, c'est d'abord l'occasion d'appeler chacun à la prudence avant de prendre la route...

LES INFORMATIONS SUR WWW.CREUSE.FR

C'est la nouveauté du service hivernal 2014-2015 : chaque matin, il vous suffit d'aller sur le site Internet du Conseil Général www.creuse.fr pour connaître l'état des routes et les conditions de circulation liées à la neige et/ou au verglas.

En effet, chaque matin, les patrouilleurs du Conseil Général font remonter les informations concernant l'état des routes à la cellule qui centralise ces données, le SESR (service entretien et sécurité routière). C'est le SESR qui, depuis des années, transmet ces informations à France Bleu Creuse et vous permet de connaître la situation au plus près de chez vous dès le matin, à 7 heures.

Si les relations avec France Bleu, qui ont toujours été de bonne qualité, demeureront les mêmes, le SESR et la Direction de la Communication du Conseil Général ont mis au point un système de remontée automatique de ces informations sur le site Internet www.creuse.fr, dans le but de renforcer encore le niveau d'information des Creusois. Dès la page d'accueil, en allant sur l'article consacré au service hivernal, vous pouvez accéder à une carte active ; il suffit alors de cliquer sur le pictogramme (neige ou verglas) positionné le plus près de chez vous pour connaître instantanément la situation des routes dans votre secteur, le matin avant de partir travailler ou de conduire les enfants à l'école.

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Durant la période d'activation du service de viabilité hivernale, les interventions sur le terrain sont prioritaires par rapport à toutes les autres missions habituelles, ce qui impose la mise en place d'une organisation adaptée pour la surveillance, le traitement des routes et l'information des usagers. 70 agents (patrouilleurs, agents d'intervention, conducteurs d'engin) sont d'astreinte chaque jour sur l'ensemble du territoire départemental ; en fonction des intempéries, ils peuvent être renforcés à tout moment.

Ces hommes disposent d'une flotte d'une quarantaine de véhicules spécialisés pour accomplir les opérations de salage ou de déneigement. A noter que ces engins sont équipés de feux à éclats bleus qui ne sont utilisés que pendant les interventions. Ces feux indiquent à l'utilisateur qu'il doit céder le passage.



Prêts pour « normal »

Le Conseil Général assume la compétence routes départementales. Jusqu'au lundi 16 organisés pour intervenir sur tout le territ

On l'aura suffisamment payé par un été qui n'en fut pas un : l'hiver 2013-2014 a été exceptionnellement clément et guère prolifique en neige ou en verglas. Le bilan du service hivernal 2013-2014 le démontre chiffres à l'appui par rapport à l'année précédente qui n'avait pas été « hors normes ».

NE PAS BAISSER LA GARDE

Ainsi, sur l'ensemble du territoire départemental, on aura comptabilisé une moyenne de seulement 26 jours d'intervention neige contre 42 l'année précédente ; et encore, une moyenne qu'on doit essentiellement aux centres d'exploitation du secteur de l'UTT d'Aubusson, la plupart des autres secteurs étant nettement en-dessous. Si la différence est moins nette concernant les jours de verglas, le fait est que la clémence de l'hiver dernier a eu une traduction concrète sur le plan économique, avec moins de 1.800 tonnes de sel consommées, soit même pas le tiers de l'année précédente. L'hiver 2013-2014 aura été le moins consommateur de ces dix dernières années, tout simplement !

Est-ce à dire qu'il faudrait baisser la garde à l'orée de l'hiver 2014-2015 ? Certainement pas. Le DOVH (dossier d'organisation de la viabilité hivernale), voté chaque année par le Conseil Général, prévoit une organisation particulière des services destinée à faire face à un hiver « normal », au sens de ce que l'on peut mesurer en moyenne sur plusieurs années.



un hiver ... ou pas

**en matière de viabilité hivernale sur les
mars 2015 au matin, ses services sont
oires. Et même faire face aux coups durs.**

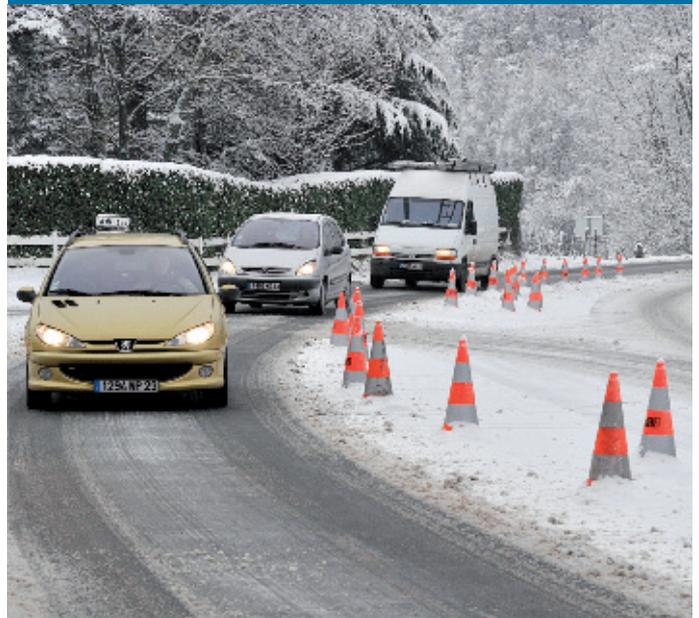
Le dispositif qui en découle prévoit donc un maillage du territoire départemental, avec hommes et matériels de déneigement répartis dans les centres d'exploitation et les UTT (unités territoriales techniques). Comme il s'agit aussi de répartir intelligemment, les secteurs les plus couramment touchés par l'hiver – UTT d'Aubusson et d'Auzances – sont évidemment plus dotés que les autres.

Le service de viabilité hivernale prévoit deux niveaux d'intervention sur les routes départementales (voir carte pages 12-13). Le premier (880 km) concerne les routes reliant les principaux bassins de vie et subissant donc les flux de circulation les plus importants, mais aussi celles qui accèdent aux établissements pour personnes âgées ou aux centres de secours de sapeurs-pompiers. Pour ce niveau, l'objectif est le rétablissement des conditions normales de circulation dans un délai de 2h30 après détection du verglas et 3h30 après la fin du phénomène pour la neige, dans la tranche horaire 5h00-minuit.

Le second niveau d'intervention (3.520 km) couvre des routes pour lesquelles des priorités d'intervention sont établies dans chaque UTT, dès que les conditions normales de circulation sont rétablies sur le premier niveau.

Salage et raclage seront partout les deux mamelles des agents du Conseil Général : salage pour les routes du réseau prioritaire, dont les flux de circulation permettent de brasser le mélange sel-saumure et d'activer la fonte de la couche de neige ; sablage par abrasif (mélange sel-pouzzolane) sur les points singuliers du réseau secondaire (sections de route en rampe ou en virages, connues pour créer des situations de blocage) ; enfin raclage partout ailleurs. ■

DE L'ORDINAIRE À LA CRISE



Le service de viabilité hivernale est organisé pour faire face aux conditions ordinaires d'un hiver ; mais il est aussi adaptable aux situations exceptionnelles qui pourraient survenir.

Dans le jargon des techniciens, on part d'une situation dite « de référence », qui correspond à des phénomènes hivernaux dont la durée, l'étendue et l'intensité sont prévisibles. Les moyens mis en œuvre par le Conseil Général répondent évidemment à ce cas de figure, mais ils sont également adaptés pour répondre à des situations sortant de l'ordinaire.

De ce point de vue, le dictionnaire de l'entretien routier distingue plusieurs possibilités :

La situation limite d'intervention : période durant laquelle un ou des risques identifiés de ne pas atteindre les objectifs conduisent à engager des procédures de situation exceptionnelle. Cette situation relève d'une décision du directeur général adjoint chargé du Pôle Aménagements Transports du Conseil Général.

La situation exceptionnelle : période durant laquelle les objectifs ne peuvent être atteints. Des procédures exceptionnelles (information, intervention) sont mises en place localement. Cette situation relève du Président du Conseil Général et du directeur général des services.

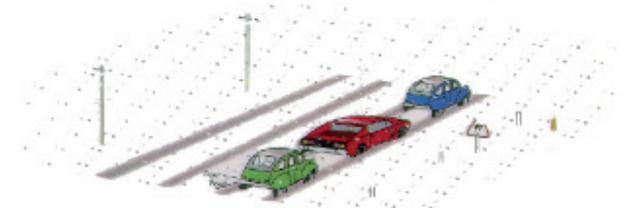
La situation de crise départementale : situation dirigée par le Préfet, durant laquelle sont mises en place au niveau du département des procédures coordonnées d'information, de gestion du trafic et d'interventions hivernales.

La situation de crise interdépartementale : situation dirigée par le Préfet de zone de défense, qui reprend les mêmes procédures mais à un niveau régional.

DE LA NEIGE...



Conduite normale : Absence de neige. Pneus été suffisants. Attention aux chaussées humides, plus froides que l'air, particulièrement la nuit et en altitude.



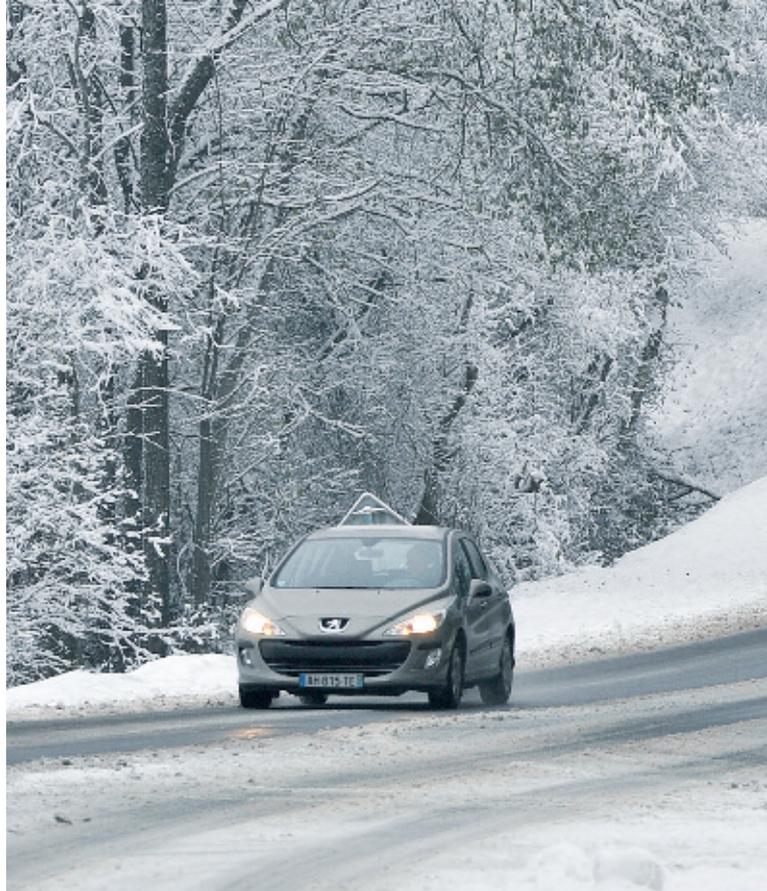
Conduite délicate : Danger potentiel, lié à une neige fraîche en faible épaisseur (moins de 5 cm) ou fondante ou fondue dans les traces. Faible risque de blocage. Pneus hiver recommandés. Attention aux secteurs signalés « chaussée glissante », aux points froids et humides (ponts, zones d'ombre, cours d'eau). Ralentir dans les virages, augmenter les distances de sécurité, adopter une conduite souple.



Conduite difficile : Danger évident, en raison d'une neige fraîche en épaisseur importante (5 à 20 cm) ou tassée et gelée en surface ou congères en formation. Fort risque de blocage. Pneus hiver indispensables (prendre des chaînes peut être très utile). Attention aux variations d'adhérence sur la neige, à la baisse brutale d'adhérence quand il pleut sur un sol froid. Ne pas s'arrêter dans une côte, ne pas doubler un véhicule bloqué sans pouvoir dégager, monter les chaînes avant d'être bloqué.



Conduite impossible : Neige fraîche en très forte épaisseur ou formation d'ornières glacées profondes ou congères formées. Blocage par des véhicules en travers de la chaussée. Circulation possible uniquement par des engins spécialisés. Risque de rester bloqué de longues heures. Ne pas prendre la route.



Adapter sa

Quels que soient les efforts des services du météorologiques hivernales et rétablir de bon première dans la conduite de son véhicule

AVANT toute autre considération, quelques principes simples : le Conseil Général ne fait pas la pluie et le beau temps, donc la météo, ni n'édicte le Code de la Route. Il intervient pour limiter les effets des phénomènes climatiques et permettre le retour à des conditions normales de circulation. Cela signifie qu'en cas de chutes de neige ou de verglas, la première responsabilité incombe à chacun d'entre nous de prendre ou non la route lorsque les conditions ne sont pas optimales. Neige ou verglas : il existe plusieurs niveaux de gravité qui impliquent plusieurs niveaux de prudence, tant du point de vue du comportement que de l'équipement du véhicule (voir par ailleurs).

En fait, tout est dit par l'**article R412.6 du Code de la Route**, qui stipule que le conducteur « doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation (...). Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent ».

Cet article définit l'obligation de garder la maîtrise de son véhicule en toute circonstance. Cette obligation n'est évidemment pas levée quand les conditions de circulation sont rendues plus difficiles par les intempéries, bien au contraire. Elle implique, avant même de prendre la route, de s'assurer que son véhicule dispose d'équipements adaptés.



Dans certaines conditions extrêmes, il est préférable de renoncer à prendre son véhicule. Et si l'on prend la route par temps de neige ou de verglas, il est indispensable d'adopter un comportement prudent et de s'assurer que son véhicule est équipé de manière adéquate.



conduite

Département pour faire face aux conditions
nes conditions de circulation, la responsabilité
est celle de l'utilisateur.

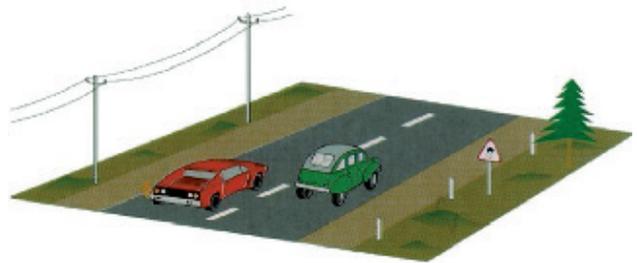
RESTER VISIBLE ET OBSERVER LA SIGNALISATION

Par temps de neige, l'une des premières règles à respecter est de conduire en allumant ses feux de croisement. Les conditions de circulation étant passablement limitées par temps de neige et de verglas, il importe aussi de réduire sa vitesse tout en augmentant les distances de sécurité et en adoptant une conduite souple. À titre indicatif, la vitesse est limitée à 50 km/h sur autoroute lorsque la neige ou le brouillard réduisent votre visibilité à moins de 50 m !

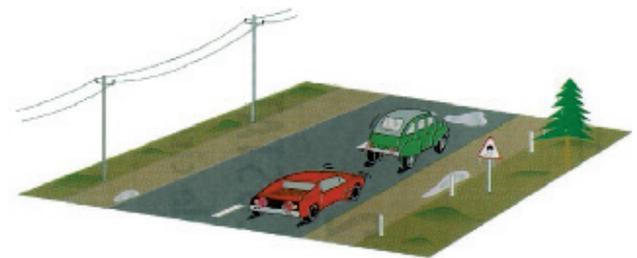
Enfin, il est important de tenir compte des messages délivrés par les panneaux de signalisation implantés par les services du Département ; ils indiquent trois types de situation :

- « verglas fréquent », sur certaines sections de routes connues par expérience, où le phénomène peut se produire en l'absence d'une formation généralisée de verglas ;
- « risque de verglas », lorsque le phénomène est annoncé par une prévision météorologique, signalisation réalisée à partir de panneaux occultables ou pliables et pour une durée limitée ;
- « verglas », lorsque le phénomène est constaté, signalisation réalisée à partir de panneaux occultables ou pliables et pour une durée limitée. ■

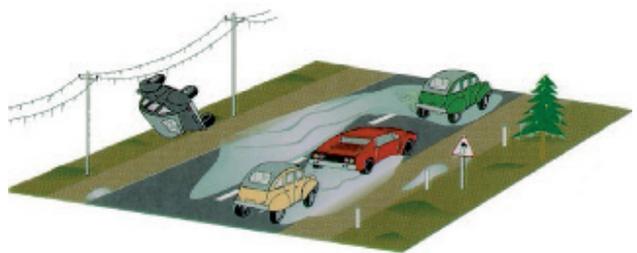
... AU VERGLAS



Conduite normale : Absence de verglas. Pneus été suffisants. Attention aux chaussées humides, plus froides que l'air, particulièrement la nuit et en altitude.



Conduite délicate : Danger potentiel avec des formations localisées en faible épaisseur (par congélation d'humidité existante ou condensation) ou plaques de glace. Le risque de blocage de la circulation est faible. Attention aux secteurs signalés « chaussée glissante », aux points froids et humides (ponts, zones d'ombre, cours d'eau). Ralentir dans les virages, augmenter les distances de sécurité, adopter une conduite souple.



Conduite difficile : Danger évident en raison de formations généralisées par congélation d'humidité existante. Le risque de blocage de la circulation est réel et la conduite doit appeler une extrême vigilance. Attention à la baisse brutale d'adhérence quand il pleut sur un sol froid.



Conduite impossible : Formations généralisées de verglas suite à des pluies verglaçantes, de sorte que la chaussée est bloquée par des véhicules en travers. Circulation possible uniquement par des engins spécialisés. Risque de rester bloqué de longues heures. Ne pas prendre la route.

880 km prioritaires

Cette carte montre les deux niveaux d'intervention prévus sur le réseau routier départemental dans le cadre du service de viabilité hivernale.

Le 1^{er} niveau d'intervention (en jaune), qui couvre un réseau de 880 km, prévoit une action immédiate et continue des équipes de déneigement. Il concerne les routes supportant le trafic le plus important et reliant les principales communes, mais aussi celles menant à des communes abritant un établissement pour personnes âgées dépendantes ou une caserne de sapeurs-pompiers.

Le 2^{ème} niveau d'intervention (en gris) couvre les 3.520 km restants du réseau départemental. Les opérations de traitement de la route y sont réalisées principalement quand le retour à la normale est assuré sur le 1^{er} niveau d'intervention, et selon un ordre de priorité fixé dans chaque UTT (unité territoriale technique). Sont considérés comme prioritaires ce qu'on appelle les points singuliers (routes en rampe ou en virages connues comme étant à l'origine de points de blocage) et les axes desservant des entreprises importantes. A noter, enfin, que le service de viabilité hivernale sur la RN145 (en rouge) n'est pas assuré par les agents du Conseil Général mais par ceux de l'Etat (DIRCO, direction interdépartementale des routes Centre-Ouest).

LA SOUTERRAINE

N145

HAUTE-VIENNE

BOURGANEUF

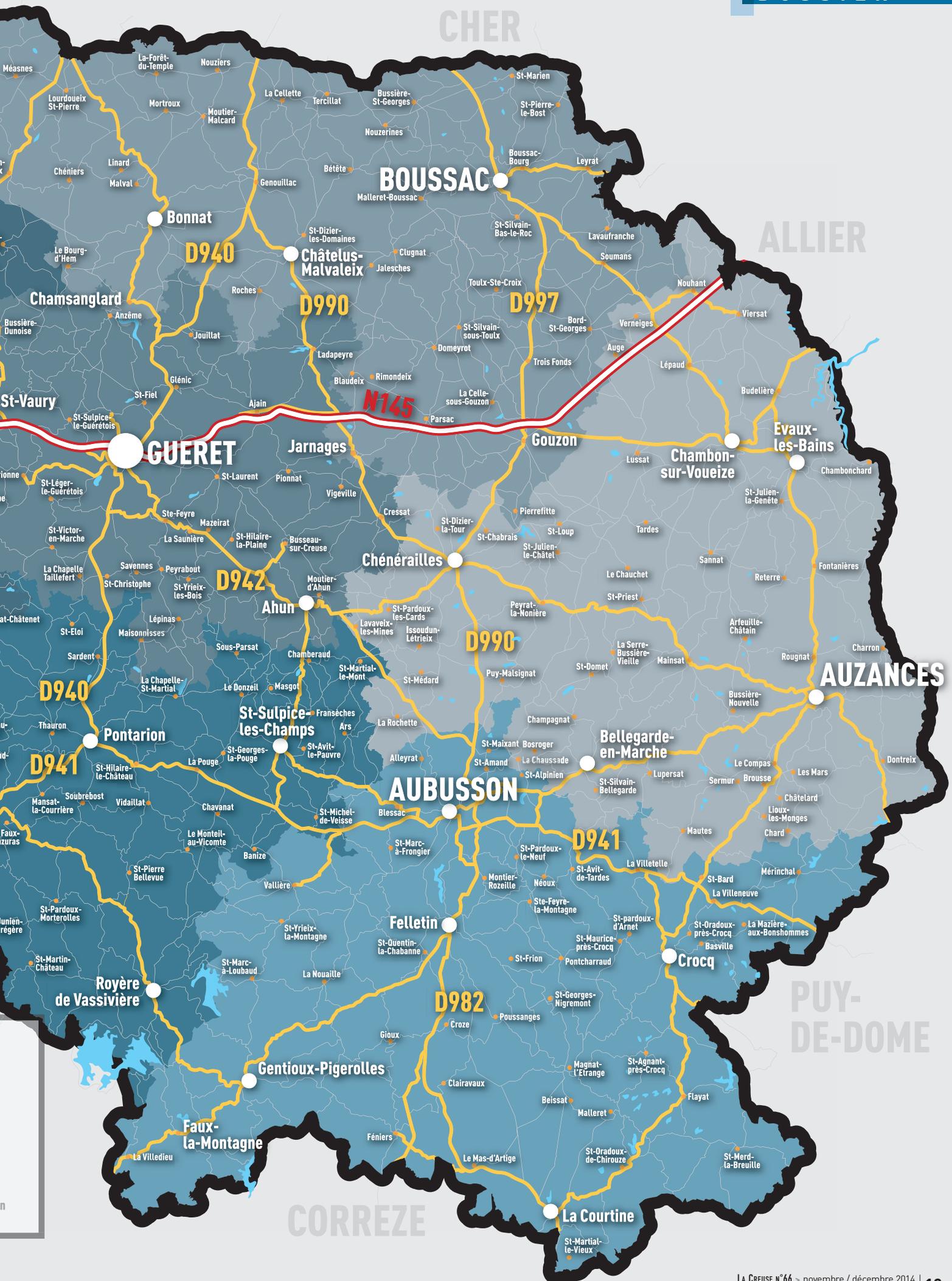
Les territoires des UTT (unités territoriales techniques)

| | | | |
|---|----------------|---|------------|
|  | La Souterraine |  | Bourganeuf |
|  | Boussac |  | Aubusson |
|  | Auzances |  | Guéret |

Les niveaux d'intervention

| | | | |
|---|------------------------------|---|-------------------------------|
|  | 1 ^{er} intervention |  | 2 ^{ème} intervention |
|---|------------------------------|---|-------------------------------|

CHER





Depuis septembre, le créneau de dépassement de « Quioudeneix » a été mis en service, à l'est d'Aubusson.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

D'un créneau de dépassement à l'autre

Petit à petit, la RD941 se structure comme une route de grande circulation. Après Quioudeneix, le Conseil Général vient de lancer la réalisation d'un nouveau créneau de dépassement au lieu-dit Treize-Vents.

LA RD941 (ex-RN141) est un axe routier stratégique qui irrigue tout le sud du département, sur lequel cohabitent différentes formes de trafic routier : dessertes locales, transports (bois notamment), tourisme, etc. Depuis sa rétrocession par l'Etat au Conseil Général, le Département s'applique donc à mettre à niveau cette route, dont il a obtenu de la Région l'inscription au PRIR (programme routier d'intérêt régional), ce qui permet de mobiliser des financements du Conseil Régional et du Conseil Général.

ROUTE BARRÉE EN MARS 2015

C'est ainsi que plusieurs aménagements importants ont été réalisés ces dernières années, en particulier des rectifications de virages permettant une meilleure visibilité : de la Gasne du Clos (commune de Montboucher, 2008) à Font-Razè (La Mazière-aux-Bonshommes, 2010) et la Combe Molle (Mautès et Saint-Bard, 2011), les principales difficultés ont été effacées.

Dans la continuité de ces aménagements concourant à améliorer la sécurité, le Conseil Général a décidé de mettre en place un certain nombre de créneaux de dépassement. Ainsi, après ceux du Pont du Cheix (Saint-Avit-Tardès, 2012), puis de Rigour (Bourganeuf, 2013), un troisième a été livré à la rentrée, entre la voie communale située

au lieu-dit « Quioudeneix » (commune de Saint-Avit-de-Tardès) et celle de « Sidoux » (commune de Néoux). Ainsi, à l'est d'Aubusson, une portion à trois voies d'une longueur de 1.000 m permet désormais d'effectuer des dépassements dans le sens Clermont-Aubusson. Cette opération représente un investissement de 2,1 M€ financé à 40% par la Région, le reste étant à la charge du Département.

A peine ce créneau de dépassement était-il terminé qu'un quatrième chantier de même nature démarrait, à la rentrée, entre la sortie est de Bourganeuf et le lieu-dit « Treize-Vents ». L'opération consiste à créer, sur une longueur de 1.100 m, un créneau de dépassement dans le sens Bourganeuf-Pontarion, pour un montant total de 1,4 M€ financé à 50% par la Région.

Les travaux, qui ont débuté fin septembre, devraient permettre une livraison de l'aménagement en avril 2015 (sous réserve des conditions météorologiques). Dans un premier temps, les opérations de terrassement se feront sous circulation alternée, afin de perturber le moins possible la circulation. En revanche, le renforcement de la chaussée se faisant par rechargement en matériaux bitumineux appliqués en pleine largeur (il s'agit d'éviter de créer des joints de chaussée sensible à l'eau), la RD941 devra être interdite à la circulation pendant environ 3 semaines, à compter du mois de mars 2015 ; et donc nécessiter la mise en place de déviations. ■

LE SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT

Comme c'est désormais systématiquement le cas pour toutes les consultations d'entreprises qu'il lance en vue de ses programmes routiers, le Conseil Général a mis en application des critères attachés à la préservation de l'environnement. C'est ainsi, par exemple, que le rabotage de la chaussée existante permettra la réutilisation des fraisats en accotements ou en les incorporant dans la formule des nouveaux enrobés qui seront mis en œuvre sur le chantier (jusqu'à 20% maximum de la quantité de granulats présents dans le mélange).

Le marché était également ouvert à variante, permettant aux entreprises de proposer, pour les deux dernières couches d'enrobés, des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. La solution proposée par le groupement des entreprises COLAS et TTPM, qui a finalement été retenue, permet des économies intéressantes : - 14,2% d'énergie, - 14,9% d'émissions de gaz à effet de serre et - 21,1% de granulats et d'enrobés.

Le chantier de « Treize-Vents » en chiffres : 12.800m³ de déblais, 2.000m³ de remblais, 13.300 tonnes de graves concassés en couche de forme de poutres, 3.600 tonnes de graves non traités en couche de fondation de poutres, 2.300 tonnes de grave bitume tiède avec 20% d'agrégats en couche de base, 2.800 tonnes de grave bitume tiède avec 20% d'agrégats en couche de reprofilage, 2.900 tonnes de béton bitumineux tiède avec 20% d'agrégats en couche de roulement.



Les travaux de préparation ont démarré à « Treize-Vents » dès la fin du chantier de « Quioudeneix ». Si le temps le permet, ce chantier devrait prendre fin en avril 2015.

TRANSPORTS SCOLAIRES : INITIATIONS À LA SÉCURITÉ

Comme chaque année depuis maintenant 13 ans, le Conseil Général conduit une campagne d'information sur la sécurité dans les transports scolaires, destinée à tous les élèves de 6^{ème} des collèges du département. Organisée en partenariat avec les chefs d'établissement, les enseignants, la Gendarmerie Nationale, les sapeurs-pompiers et les transporteurs, cette campagne consiste en des opérations d'éveil. En effet, si l'autocar est de très loin le moyen le plus sûr pour se rendre en classe, les statistiques démontrent que les accidents arrivant aux élèves ont en général pour cause leur imprudence aux points d'arrêt : à l'arrivée du car, à la montée dans le car ou à la descente.

Chaque action de sensibilisation insiste donc sur ces temps particuliers, et se présente en deux phases : l'une théorique, l'autre pratique. La phase théorique se déroule en classe et permet d'expliquer les conduites à tenir. La phase pratique permet de mettre les élèves en situation réelle, à travers différentes mises en scène : attente disciplinée, attente désordonnée, bousculade à l'arrivée du car, etc. Deux exercices d'évacuation rapide sont également proposés. Cette campagne de sensibilisation a démarré au début du mois au collège de Bonnat et s'achèvera le 27 novembre dans les collèges d'Auzances (matin) et de Chénérailles (après-midi).



Loin de l'image du désert français, les campagnes sont des lieux de production et d'échanges. Des lieux de vie.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un avenir et des possibles

L'économie sociale et solidaire est une alternative adaptée aux territoires ruraux. La démonstration en est régulièrement faite lors des Rencontres Solidaires, qui mettent à l'honneur ce pan méconnu de l'économie.

QUE le département de Martin Nadaud et de Pierre Leroux – pour ne citer que les plus célèbres de ces hommes ou de ces femmes qui ont porté au-delà des frontières creusoises un idéal de fraternité et de coopération – reste un terreau particulièrement fertile pour l'économie sociale et solidaire, nul n'en sera surpris. Ici, comme dans bon nombre de territoires ruraux, les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont créatrices de richesses, une richesse économique mais aussi sociale. Ici, où les densités de population sont faibles, voire très faibles, mais où les besoins de la population restent les mêmes qu'ailleurs, elles trouvent un lieu d'expérimentation privilégié.

CONCERTATION ET MOBILISATION

C'est donc tout légitimement, sur cette terre de coopération, que le Conseil Général organise chaque année en novembre, au cœur du Mois de l'ESS proposé par la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRES Limousin), les Rencontres Solidaires de la Creuse. Ce rendez-vous désormais incontournable rassemble universitaires, élus locaux, citoyens et acteurs du secteur pour un temps de réflexion et de concertation.

Si les thématiques varient – coopération, innovation sociale, agriculture – ce colloque est aussi l'occasion de se questionner

sur l'avenir de nos campagnes. Et cette préoccupation rejoint complètement la démarche des Nouvelles Ruralités portée à l'Assemblée des Départements de France par l'Allier, le Cher, la Creuse et la Nièvre. Ainsi, les invités des Rencontres Solidaires 2014 évoquent les atouts d'une ruralité où l'on produit, où l'on vit et où l'on se rencontre encore (voir par ailleurs).

La vivacité d'un monde associatif creusois que le Conseil Général s'efforce d'accompagner est bien connue. Mais d'autres initiatives ont pu naître dans le sillage de ce colloque, comme la création d'un diplôme de Manager d'Organismes à Vocation Sociale et Culturelle par le Conservatoire National des Arts et Métiers, pour répondre au besoin de formation des cadres du secteur. Ou bien la cession à la fondation Terre de liens de propriétés du Conseil Général à Chambonchard, pour permettre l'exploitation agricole. Certaines actions peuvent engager le Département à plus long terme, en s'inscrivant dans l'Agenda 21 départemental en cours de labellisation. C'est le cas d'AgriLocal, une plate-forme locale pour mettre en relation producteurs locaux et acheteurs publics. Ou le coup de pouce aux projets de l'économie sociale et solidaire pour conforter les fonds propres des porteurs de projets par un prêt participatif. Parce que cette économie de proximité, au service d'un mieux-être social, est peut-être une réelle carte à jouer pour la ruralité. ■

LES INVITÉS DES RENCONTRES SOLIDAIRES 2014



Bernard FARINELLI

« L'avenir est à la campagne »

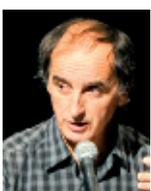


Directeur du développement local d'une collectivité territoriale, spécialiste de l'installation en milieu rural mais aussi écrivain,

Bernard Farinelli définit la campagne comme le lieu de tous les possibles, de toutes les alternatives, où proximité et solidarité ont encore du sens.

Jean-François DRAPERI

« Pour une économie de proximité »



Directeur du Centre d'Économie Sociale et Solidaire (CESTES) au Conservatoire National des Arts et Métiers, Jean-François Draperi

est un habitué des Rencontres Solidaires de la Creuse. Grand spécialiste de l'économie sociale et solidaire, il défend l'idée que sur les territoires ruraux, il est possible de créer à nouveau du lien entre producteurs et consommateurs.

Marc DUFUMIER

« Un autre modèle d'agriculture possible »



Agronome et professeur émérite de développement agricole à AgroParisTech, Marc Dufumier prône un autre modèle d'agriculture, une agriculture soutenable et durable, qui n'aurait pas les effets pervers d'une agriculture productiviste sur la santé et l'environnement.

Rémi JANIN

« Paysage agricole, nouveau défi des territoires »



Ingénieur paysagiste diplômé de l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, Rémi Janin s'intéresse

aux interactions en milieu rural entre l'agriculture, le paysage et l'architecture et pose notamment la question de l'intégration paysagère des bâtiments agricoles.

CE QU'EST L'ESS :

QUELQUES RAPPELS

Appelée souvent tiers secteur, puisqu'elle se différencie à la fois de l'économie publique mais aussi de l'économie marchande, l'économie sociale et solidaire affirme **la primauté de l'homme sur le capital**.

Elle rassemble autour des mêmes valeurs quatre grandes structures juridiques : les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations.

Au-delà de la diversité des champs d'intervention et des statuts juridiques, ces structures partagent deux grands principes intangibles que sont **la gestion désintéressée et la propriété collective**. Ainsi, les mutuelles de santé ou d'assurances, les

banques mutualistes ont leur capital détenu par ceux qui bénéficient de leurs services. Dans les coopératives, ce sont les salariés qui détiennent le capital. Dans les associations, pas de parts sociales mais ce sont les adhérents qui assurent la gestion de la structure.

En plaçant l'homme au cœur de leurs projets, les structures de l'économie sociale et solidaire proposent un mode de développement différent, favorisant l'émancipation des individus.

L'économie sociale et solidaire est particulièrement développée dans notre département, ce qui n'est sans doute pas sans lien avec son histoire. La Creuse est le **5^{ème} département** français pour la part de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi, avec **16,4% des salariés creusois**, travaillant principalement dans le secteur de la santé et de l'action sociale (aide à la personne, handicap, insertion), majoritairement dans les associations, mais aussi au sein des mutuelles et des fondations, dont le poids est une réelle spécificité creusoise.



Urne, isolement et carte d'électeur : des élections grandeur nature.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Le temps des élections

En ce début d'année, tous les collèges du département appellent au vote et organisent les élections du Conseil Général des Jeunes, afin de choisir de nouveaux conseillers suppléants.

« **J**E veux agir. Je vote. Je m'engage. » Le slogan est simple, le message est clair. Il traduit bien l'esprit qui anime tous les candidats à l'élection du Conseil Général des Jeunes : leur envie chevillée au corps de passer à l'action, pour défendre des projets qui leur tiennent à cœur et qui touchent aux solidarités, à l'environnement ou à l'éducation.

EXPÉRIENCE CITOYENNE

Chaque année, avant les vacances de Toussaint, tous les collégiens du département sont invités à élire leurs représentants au Conseil Général des Jeunes. Les candidats issus des classes de 5^{ème} sont élus pour deux ans. Aux côtés de leurs camarades titulaires élus l'année précédente, actuellement en classe de 4^{ème}, ils vont pouvoir siéger dans une des trois commissions du Conseil Général des Jeunes : Solidarités, Environnement ou Education, culture et sports.

Pour les encadrants des collèges ou du Conseil Général qui accompagnent les jeunes dans cette aventure citoyenne, participer au Conseil Général des Jeunes reste une expérience structurante et formatrice. Et cela commence dès l'élection.

Ainsi, les aspirants conseillers doivent rédiger une profession de foi et mener campagne auprès de leurs camarades. Dans certains établissements, la concurrence est rude, à l'aune de l'enthousiasme des jeunes... Le jour de l'élection, un peu tendus et pleins d'espoir, les candidats assistent au défilé des élèves, qui se présentent au bureau de vote d'un jour, munis de leur carte d'électeur. Le choix est parfois difficile.

Dans le secret de l'isoloir, ces jeunes électeurs glissent consciencieusement un bulletin de vote dans l'enveloppe avant de l'insérer dans l'urne. « A voté ! » clame fièrement Thibault, préposé à la manette de la boîte transparente, tandis que son acolyte fait scrupuleusement signer la liste d'émargement.

Chez les collégiens, pas vraiment difficile d'assurer une bonne participation, l'abstention est quasi nulle. Et quand vient l'heure du dépouillement, les mines sont graves. Lors de la proclamation des résultats, la déception se lit sur certains visages. Quant à ceux qui ont été finalement choisis par leurs camarades, ils se préparent désormais à leurs nouvelles fonctions avec un peu d'appréhension. Prochain rendez-vous le 19 novembre, dans la salle des séances plénières de l'Hôtel du Département pour la séance d'installation. ■

CE QU'ILS EN DISENT

**Théo, conseiller titulaire :**

« Apprendre des choses »

« Moi, l'an dernier, je m'étais présenté un peu par hasard... Mais je ne regrette pas mon choix. J'aime bien les activités et le voyage citoyen à Strasbourg pour voir le Parlement européen. J'ai appris des choses sur l'environnement et vais continuer sur ce sujet. »

**Aglaé, candidate :**

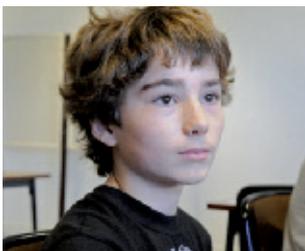
« Représenter son collège »

« J'avais envie de représenter mon collège et de rencontrer d'autres élèves des autres collèges pour échanger des idées. Les trois commissions m'intéressent mais quand on est en 5^{ème}, on suit ce que fait le titulaire de 4^{ème}... J'espère qu'il va nous aider à comprendre ! »

**Alain, électeur :**

« Montrer l'exemple »

« Je suis élu délégué de classe et au conseil d'administration. Ça m'aurait plu d'être élu au Conseil Général des Jeunes car je pense que c'est utile, d'apprendre et d'agir. J'ai choisi un suppléant qui pourrait bien s'entendre avec le titulaire, et quelqu'un qui peut servir d'exemple, qui ne fait pas de bêtises. »

**Léon, candidat :**

« Agir »

« Je suis le plus jeune candidat. Je me suis présenté parce que j'ai envie de faire des choses, parce que je pense qu'on peut agir, au moins un peu. Pour qu'on vive mieux en Creuse, même si on y vit déjà très bien. »

**Marianne Sequeira, référente CG Jeunes :**

« Une leçon de citoyenneté »

« Nous avons essayé de faire une élection qui ressemble à celle des adultes. Les élèves passent dans l'isoloir avant de voter. Deux élèves volontaires tiennent le bureau de vote : ils contrôlent les cartes d'électeurs et font signer la liste d'émargement. »

LES ÉLUS 2014-2015**Ahun (collège C. Chabrol) :**

Juliette Maumy (titulaire), Morgane Cazassus (suppléante)

Ahun (LEGTA) : Nicolas Villard

(titulaire), Thibault Boyer (suppléant)

Aubusson (collège E. Jamot) :

Maelys Alves (titulaire), Isaïa Perrin (suppléante)

Auzances (collège J. Beaufret) :

Corentin Guillot (titulaire), Soraya Berthon (suppléante)

Bénévent-l'Abbaye (collège

J. Monnet) : Enola Tixier (titulaire),

Elwy Hughes (suppléante)

Bonnat (collège M. Bloch) : Nicolas

Albert (titulaire), Alban Lacherade

(suppléant)

Bourganeuf (collège J. Picart

Le Doux) : Maxence Rousset (titulaire),

Océane Menadier (suppléante)

Boussac (collège H. Judet) :

Mathéo Thivet (titulaire), Eléna Kacela (suppléante)

Chambon-sur-Voueize (collège

J. Zay) : Baptiste Farsat (titulaire),

Finne Le Nobel (suppléante)

Châtelus-Malvaleix (collège F. Dolto) :

Louis Jeannot (titulaire), Adrien Balvay (suppléant)

Chénérailles : Théo Bialoux (titulaire),

Aglaé Courtial (suppléante)

Crocq (collège G. Nigremont) :

Charlotte Goursaud (titulaire), César Orine (suppléant)

Dun-le-Palestel (collège B. Bord) :

Camille Massicot (titulaire),

Benjamin Duverger (suppléant)

Felletin (collège J. Grancher) :

Tristan Moreau (titulaire), Enzo

Pauwels (suppléant)

Guéret (collège J. Marouzeau) :

Axel Dechambre (titulaire), Paul Jolivet (suppléant)

Guéret (collège M. Nadaud) :

Prudence Lafarge (titulaire), Marina

Chaulet (suppléante)

Parsac (collège O. Gachon) :

Maëly Couturier (titulaire), Cynthia

Pouyade (suppléante)

Saint-Vaury (collège L. Durand) :

Léa Crolet (titulaire), Clara Barthelemy (suppléante)

La Souterraine (collège R. Loewy) :

Cassandra Peinaud (titulaire), Séraphin Gaulier (suppléant)



Les séances de gymnastique d'entretien ont lieu en petits groupes, et dans une ambiance détendue.

GYM VOLONTAIRE

Santé, bien-être et convivialité

Prendre soin de soi, pour se sentir bien. C'est le message porté par le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire, qui développe sur tout le territoire des activités physiques pour tous.

E DUCATION physique et gymnastique volontaire : l'appellation semble d'un autre temps. Ou plus exactement de la fin du XIX^e siècle, quand les lois Ferry instituèrent notamment la gymnastique gratuite, laïque et obligatoire. Plusieurs courants de gymnastique coexistaient alors : militaire avec le sentiment « revanchard », plus compétitif dans le dépassement de soi.

DE 9 MOIS À 99 ANS

Le Docteur Tissier fonde la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire en 1888, une des plus vieilles fédérations sportives françaises, autour de ce que l'on appellerait plutôt aujourd'hui le « sport santé ». Cette fédération regroupant 540.000 licenciés prône l'activité physique et sportive comme source de bien-être personnel, comme l'occasion, surtout, de se maintenir en forme et de s'entretenir, en groupe, dans une ambiance conviviale. Et ce, quel que

soit son âge, car cette préoccupation n'est pas réservée aux seuls seniors.

Le Comité départemental creusois est né en 1972 de cette volonté de développer la pratique de la gymnastique d'entretien en Creuse. Ce qui recouvre en réalité une multiplicité d'activités différentes, plus ou moins douces, faisant plus ou moins travailler le système cardio-vasculaire ou certains groupes musculaires. Peu importe la méthode, pourvu que l'on se sente mieux. La liste est sans limite, de quoi séduire le plus grand nombre de pratiquants ou de pratiquantes, de conditions physiques, d'âges ou de préoccupations aussi divers que les disciplines existantes : renforcement musculaire, étirements, gymnastique douce qui est une pratique plus lente, ou encore le baby-gym qui s'adresse aux tout-petits... Sans compter les pratiques plus innovantes ou à la mode. On pourrait citer le « fitness gliding » qui permet de faire des étirements sur des disques glissants. L'engouement pour la zumba ne se dément pas, mais laisse également la place

au bokwa, qui mêle mouvements de boxe et danse sud-africaine dans des enchaînements au sol pour faire des chiffres et des lettres. Tout un programme !

Fédérant 20 clubs creusois dans le département sous cette bannière de la « gymnastique volontaire », le comité œuvre pour leur développement en leur permettant notamment de se mettre au goût du jour, par la découverte régulière de nouvelles pratiques, notamment en plein air. Et la Creuse offre un sacré terrain de jeu pour les adeptes de la marche nordique ou de la gym oxygène, en plein développement. En pleine nature, ces derniers profitent de leur environnement, sautant un ruisseau, profitant d'une souche pour un équilibre ou s'appuyant contre un arbre pour des étirements.

Respirer, bouger, échanger. Depuis l'origine, rien n'a changé. Avec la prise de conscience que nos modes de vie sont trop sédentaires, cet idéal originel de faire œuvre de santé publique garde toute son actualité. ■

Et aussi...



Les disciplines et exercices proposés couvrent un panel de possibilités très large. Il y en a aussi pour tous les âges.



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

EN BREF

Le Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) de la Creuse cherche à promouvoir la pratique de la gymnastique volontaire et fédère 20 clubs dans le département, soit 756 pratiquants.

Depuis 2011, un agent de développement, Fabien Réveil, salarié de Profession Sports, est mis à disposition 16 heures par semaine du Comité départemental. Il va à la rencontre des structures pour mieux faire connaître le comité. Il gère notamment l'organisation des emplois du temps des treize animateurs et éducateurs sportifs qui interviennent dans les différents clubs. Le Comité met également à disposition des animateurs du matériel et assure la formation des bénévoles dirigeants des clubs.

En plus de l'aide apportée par la Fédération nationale d'Éducation physique et de Gymnastique Volontaire, le Comité est signataire d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'État et le Conseil Général. Le Département accorde 1.500€ par an, sur la durée de l'olympiade (2013-2016). Si le développement des activités de pleine nature est une priorité, pourraient également se poursuivre et se développer les actions engagées auprès des publics fragilisés (milieu carcéral, quartiers difficiles) ou auprès du milieu scolaire.

**INFO+ : COMITÉ DÉPARTEMENTAL
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASIQUE
VOLONTAIRE (EPGV) – PRÉSIDENTE MME PAULY
SIÈGE SOCIAL – MAIRIE D'AUBUSSON –
GRANDE RUE – 23300 AUBUSSON – CODEP-
GV23@EPGV.FR**



Pendant trois semaines, entre octobre et début novembre, l'étang des Landes a été progressivement vidé et pêché : une action indispensable pour préserver les écosystèmes de la Réserve.

ÉTANG DES LANDES

Le grand ménage

L'étang des Landes, c'est comme un bocal dont il faut changer l'eau pour y préserver la vie. La vidange et la pêche effectuées ces dernières semaines permettent de favoriser la vie des espèces qui font la richesse du site.

La nature serait-elle ce qu'elle est sans l'intervention humaine ? Vaste sujet de réflexion qui vaut son lot de critiques à l'homo sapiens, plus souvent accusé de saccager son environnement que de l'améliorer. A la Réserve de l'étang des Landes, c'est exactement le contraire : l'homme y intervient pour corriger ce que la nature a tendance à abîmer, parce qu'elle n'est pas toujours autorégulatrice.

SUS AU POISSON-CHAT !

Il faut dire que l'étang des Landes est un écrin naturel qui ne l'est pas tout à fait. S'il est effectivement d'origine naturelle, le site a été façonné et aménagé par l'homme, qui lui doit donc bien d'y maintenir les savants équilibres permettant de faire cohabiter 950 espèces animales et 480 végétales. C'est tout le travail qu'effectue l'équipe de la Réserve, dans le cadre de la mission de gestionnaire qui a été dévolue au Conseil Général (voir INFO +).

La vidange et la pêche de l'étang, qui viennent d'être réalisées entre octobre et début

novembre, s'inscrivent dans cette logique. « L'étang des Landes, c'est comme un bocal à l'intérieur duquel les ressources disponibles sont limitées, explique Sébastien Bur, conservateur de la Réserve. Or le poisson-chat colonise et utilise toutes les ressources au détriment des autres espèces, créant des déséquilibres que la vidange permet de corriger ».

Espèce peu encline à prendre des précautions avec ce qui l'entoure, le poisson-chat se nourrit abondamment d'invertébrés aquatiques et d'alevinages et ratisse le fond de l'étang, cassant le réseau trophique (chaîne alimentaire) qui permet à toutes les espèces de vivre : les invertébrés qui se nourrissent des herbiers, les poissons qui mangent les invertébrés, les oiseaux qui se repaissent des poissons, etc.

Le poisson-chat est ainsi très directement responsable d'une forme de « sursaturation du bocal » que constitue l'étang des Landes, avec un envasement qui n'est pas sans lien avec la turbidité de l'eau et l'émergence des cyanobactéries. La dernière vidange, en 2012, avait permis d'assainir l'étang au point d'obtenir des résultats assez

spectaculaires (voir encadré).

Sus au poisson-chat ! Tel était donc le mot d'ordre de la vidange et de la pêche qui viennent d'être réalisées, heureuses perturbations provoquées par l'homme qui permettent de rajeunir le milieu et d'aller vers des potentiels maximaux de biodiversité.

Après quelques semaines à sec, l'étang sera de nouveau rempli progressivement – il devrait être à son niveau normal vers la mi-décembre – et bénéficiera ensuite d'un ré-empeuplement extensif de tanches, gardons et brochets. Tout un beau monde qui pourra frayer à loisir et nourrir les espèces. ■

INFO + : EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATIONALE NATURELLE DE L'ÉTANG DES LANDES, LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE SUR UN PLAN DE GESTION VISÉ PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES : LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA RÉSERVE ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL. CES DEUX INSTANCES ONT VALIDÉ LE PLAN DE GESTION PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE 2014-2018, À LA FOIS POUR LES AMBITIONS AFFICHÉES ET POUR LES RÉSULTATS OBTENUS AU TERME DU PRÉCÉDENT PLAN.



VIDANGE : DES EFFETS MESURABLES

La précédente vidange, à l'automne 2012, avait permis de pêcher 50 tonnes de poisson, dont une très grande majorité de poisson-chats, seuls à pouvoir proliférer dans une eau trouble et particulièrement marquée par les épisodes de cyanobactéries de 2011 et 2012.

Quelques mois après ce « grand ménage », les résultats étaient édiifiants : la transparence de l'eau de l'étang des Landes atteignait 1,90 m, soit la profondeur maximale du plan d'eau ! Ce résultat avait permis un développement maximal des herbiers aquatiques propres au site (certaines espèces rares en Europe), qui constituent le garde-manger des invertébrés et herbivores et des frayères pour les gardons.

Parallèlement, les analyses bactériologiques réalisées par le Laboratoire départemental avaient révélé une qualité de l'eau exceptionnelle. En effet, en mars 2012 on comptait 5 millions de cellules de cyanobactéries par millilitre d'eau, alors que le seuil critique défini par l'ARS (agence régionale de santé) se situe à 100.000 cellules par millilitre, ce qui avait conduit à interdire la pêche sur le site. Or, quelques mois après la vidange, l'eau de l'étang des Landes ne comptait plus que 2 cellules de cyanobactéries par millilitre !

C'est sans doute aussi pourquoi les années 2013 et 2014 n'auront pas été marquées par les cyanobactéries sur le site de l'étang des Landes. La vidange de l'automne 2014, qui n'était pas terminée à l'heure où était réalisé ce magazine, promettait en tout cas une belle pêche...



CYCLE DE FILMS « LA NATURE PRÈS DE CHEZ VOUS »

Pour clore la saison des Rendez-vous Nature, l'équipe de la Réserve de l'étang des Landes propose, dans le cadre de la Quinzaine de la Biodiversité organisée par Limousin Nature Environnement, un cycle de films intitulé « La nature près de chez vous ». Du 20 novembre au 2 décembre, quatre films seront proposés au tarif spécial de 2€ la séance, au cinéma Le Sénéchal, à Guéret.

« **Cerf moi fort** », de Jean-Paul Grossin, est une plongée dans le brame du cerf. Primé au Festival d'Alibert. Le jeudi 20 novembre (20h30) avec la présence du réalisateur, et le dimanche 23 novembre (15h00).

« **Ô papillons** », de Marie Daniel et Fabien Mazzoco, une histoire sur les liens entre les hommes qui travaillent la terre et les papillons. Primé au Festival de Menigoute. Mardi 25 novembre (20h30) et dimanche 23 novembre (16h30, avec la présence d'un spécialiste de la société entomologique du Limousin).

Courts métrages « Jeune Public », avec « Ma Forêt », « Foulque en maraude » et « La mare aux nénuphars ». Mercredi 26 novembre (15h00) et dimanche 30 novembre (15h00), à chaque fois avec la présence d'un membre de l'équipe de la Réserve de l'étang des Landes pour répondre aux questions.

« **Des prédateurs et des hommes** », d'Agnès George et Joël Brunet, ou l'histoire de l'alliance entre les hommes et certains prédateurs pour juguler l'invasion de certaines espèces. Dimanche 30 novembre (16h30) et mardi 2 décembre (20h30, avec la présence d'un membre du groupe mammologique et herpétologique du Limousin).

Cette série de projections est organisée en partenariat avec le cinéma Le Sénéchal, le GMHL et la SEL.

Renseignements sur www.etang-des-landes.creuse.fr



Une cinquantaine d'échantillons ont été prélevés. Les premières datations renvoient la formation de la tourbière du Puy-Lautard à environ 6.000 ans...

PATRIMOINE

La tourbe a des choses à nous dire

Les tourbières renferment la mémoire des temps passés. Au Puy-Lautard, dans le cadre d'une étude financée par le Conseil Général, des sondages ont été réalisés, dont les premiers résultats sont surprenants.

Le Conseil Général de la Creuse, à travers la Maison départementale des Patrimoines, s'est engagé sur l'étude de l'évolution des paysages, à partir de l'analyse scientifique des tourbières et en partenariat avec le CNRS - Université de Rennes 1 et le Laboratoire de Physique nucléaire de Grenoble. C'est dans ce cadre qu'une campagne de sondages s'est déroulée à la fin de l'été, sur la tourbière du Puy-Lautard (commune de Saint-Pierre-Bellevue).

MOYEN-ÂGE ? NON, 6.000 ANS !

Une tourbière est, en effet, un type de zone humide caractérisé par sa saturation quasi-permanente en eau et, par voie de conséquence, une très faible teneur en oxygène qui limite considérablement l'activité microbienne. Ainsi, la végétation morte ne se décompose pas, ou peu, et s'accumule au fil des millénaires sur plusieurs mètres d'épaisseur, constituant de la tourbe. Les tourbières sont donc les gardiennes de la mémoire des paysages, conservant le pollen des plantes, les charbons de bois, etc. L'étude de ces éléments permet ainsi de reconstituer l'évolution du climat et de la végétation, mais aussi et surtout de l'histoire des sociétés humaines, de leurs usages.

La première étude porte sur un site archéologique majeur, en Creuse. En effet, le sanctuaire de Puy-Lautard est un édifice gallo-romain remarquable, classé monument historique en 1990 : les vestiges

d'un temple du 1^{er} siècle, mis au jour suite à des campagnes de fouilles réalisées de 1986 à 1992 et construit en bordure d'une voie gallo-romaine. La tourbière choisie pour faire l'objet d'un sondage palynologique (étude des pollens) et de datations au Carbone 14 est située à 800 mètres au sud du sanctuaire ; elle est longée à l'ouest par la voie gallo-romaine qui descend en droite ligne de Puy-Lautard. Les opérations de carottage ont consisté à prélever une cinquantaine d'échantillons sur des colonnes de 1,50 à 2 mètres. A partir des analyses palynologiques (CNRS - Université de Rennes 1) et de la datation au Carbone 14 (Laboratoire de Grenoble), l'objectif est de parvenir à définir le ou les modes d'exploitation locaux, dans l'histoire voire la préhistoire.

Or, les premières dates livrées par le Laboratoire de Grenoble sont plus qu'encourageantes. En effet, alors que l'étude de remplissage du vallon pouvait laisser penser à la constitution d'une tourbe au Moyen-âge, il s'avère, à la grande surprise des chercheurs... que cette formation daterait d'environ 6.000 ans !

L'analyse palynologique qui va suivre est fortement attendue, tant la tourbe semble avoir de choses à nous dire. Elle permettra de restituer toute l'évolution de la végétation, depuis le néolithique ancien jusqu'à nos jours, et justifie pleinement cette étude, qui pourra servir de référence pour toutes les analyses scientifiques à venir des tourbières creusoises. ■

INFO+ : L'ÉTUDE DE LA TOURBIÈRE DU PUY-LAUTARD EST FINANCÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE, POUR UN MONTANT DE 20.000€.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de la Forêt du Temple



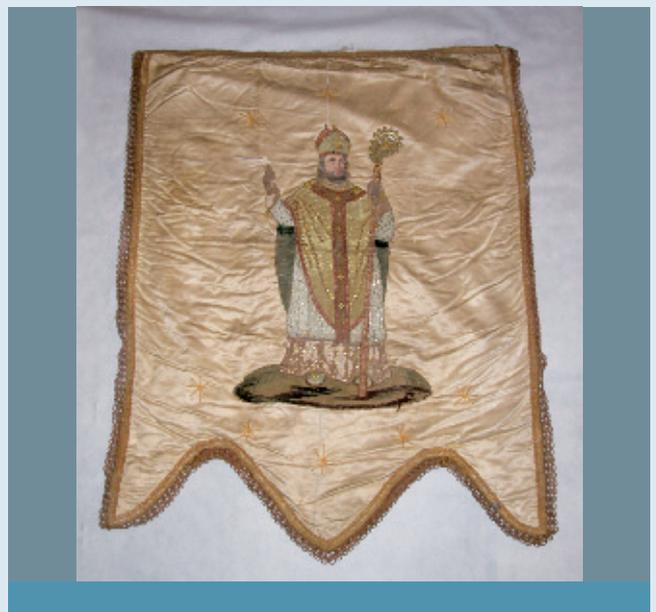
PATRIMOINE DE PAYS

Le couderc du Chiroux (La Chapelle-Taillefert)



OBJETS DU PATRIMOINE

Bannière de procession Eglise de Saint-Loup



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de la Forêt du Temple



D'origine romane, l'église Notre-Dame de la Forêt du Temple a été largement restaurée au XIX^e siècle. A l'ouest, un clocher mur à deux baies précède un clocher carré en charpente à flèche octogonale, couvert d'ardoises, élevé postérieurement. Un portail brisé perce la façade. A l'intérieur, quatre piliers de bois habillés de faux marbre supportent le clocher

dans la première travée de la nef. Des doubleaux séparent les trois autres travées voûtées en berceau. Deux chapelles modernes forment un faux transept. A l'est, un triplet roman éclaire le chevet plat. L'église Notre-Dame conserve une Vierge à l'Enfant en pierre polychrome et une statue de Saint Blaise, du XV^e siècle, également en pierre polychrome.

Notice extraite d'Alain Mingaud
Eglises de la Creuse, éditions Lucien Souny, 2006, page 114.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : LA GRANDE GUERRE EN CREUSE



Les Archives départementales proposent, jusqu'au 3 avril 2015, de se plonger au cœur de la Grande Guerre, de comprendre l'influence qu'elle eut sur le département et la vie de ses habitants et de saisir comment ceux-ci ont su y faire face. L'exposition « La Grande Guerre en Creuse » brosse, en une quarantaine de panneaux, la vie à l'arrière du front, du déclenchement à la fin de la Grande Guerre et à ses conséquences. Puisant dans les fonds des Archives foison d'affiches, de coupures de presse et de correspondances privées, l'exposition se décline en trois thèmes : Participer, Soutenir, Honorer.

L'exposition « La Grande Guerre en Creuse » est visible aux Archives départementales du 6 octobre 2014 au 3 avril 2015, dans le hall des Archives départementales (rue Franklin Roosevelt, à Guéret) : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00. Renseignements : 05 44 30 26 56.

OBJETS DU PATRIMOINE

Bannière de procession Eglise de Saint-Loup



Cette bannière de procession, d'un mètre de hauteur et de 82 cm de largeur, est en satin de soie blanc avec broderie dorée et application textile sur chaque face. Les visages, bras et mains, ainsi que les jambes de l'Enfant sont en carton peint. Sur une face se tient saint Loup, vêtu des attributs épiscopaux (mitre, crosse) ; de sa main droite gantée, il bénit. Sur l'autre face, la Vierge couronnée et nimbée, vêtue d'une robe bleue et drapée d'un ample manteau rouge, présente l'Enfant habillé d'une tunique dorée, les bras largement ouverts. Le fond de la bannière est constellé d'étoiles.

Cette bannière de procession du 19^e siècle célèbre le saint patron de l'église, saint Loup de Troyes, qui est fêté le 29 juillet. A cette occasion avait lieu une procession jusqu'à la fontaine de dévotion à saint Loup, à la sortie du bourg. L'ancienne statue du saint, exposée dans l'édifice, était sortie, ainsi que la bannière à son effigie. Cette dernière a été inscrite au titre des monuments historiques le 13 février 2013.

PATRIMOINE DE PAYS

Le couderc du Chiroux (La Chapelle-Taillefert)



Dans la Creuse, le groupement par village constitue la forme élémentaire et fondamentale de l'association rurale. Le village, situé au centre du finage, était la cellule rurale élémentaire d'ordre économique et non administratif. Dans de nombreux cas, les habitations et bâtiments agricoles ou artisanaux se développaient autour d'un lieu commun : le couderc.

Cet espace collectif partagé prenait souvent la forme d'une petite place et était le lieu de nombreuses activités : lessive, puisage de l'eau domestique, pâturage, cuisson du pain dans le four commun, etc.

Aujourd'hui les coudercs sont souvent difficiles à appréhender, car la notion d'espace communautaire régresse. Sur la commune de La Chapelle-Taillefert, le couderc de Chiroux regroupe au centre du village, une croix, une fontaine, un lavoir, et un travail à ferrier.



LES RENDEZ-VOUS NATURE DE L'ÉTANG DES LANDES



Un cycle de films proposé dans le cadre de la Quinzaine de la biodiversité organisée par Limousin Nature Environnement, en partenariat avec le cinéma Le Sénéchal, le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin et la Société Entomologique du Limousin.

Au cinéma Le Sénéchal (Guéret)
Du 20 novembre au 2 décembre 2014

« **Cerf moi fort** »
de Jean-Paul Grossin
JEUDI 20 NOVEMBRE À 20H30
ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE À 15H00

« **Ô papillons** »
de Marie Daniel et Fabien Mazzocco
MARDI 25 NOVEMBRE À 20H30
ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE À 16H30

Courts métrages « jeune public » / Ciné Goûter
« Ma forêt » de Sébastien Pins ; « Foulque en maraude » (2008) de Daniel Auclair ; « La mare aux nénuphars » de Daniel Auclair
MERCREDI 26 NOVEMBRE À 15H00
ET DIMANCHE 30 NOVEMBRE À 15H00

« **Des prédateurs et des hommes** »
d'Agnès George et Joël Brunet
DIMANCHE 30 NOVEMBRE À 16H30
ET MARDI 2 DÉCEMBRE À 20H30

TOUTES LES SÉANCES À 2€

INFO ET INSCRIPTIONS : 05 55 82 84 55 OU WWW.ETANG-DES-LANDES.CREUSE.FR

THÉÂTRE

MARDIS 25 NOVEMBRE ET 2 DÉCEMBRE 2014
Aubusson / Saint-Marc-à-Loubaud

L'histoire du Théâtre en deux leçons



Dans le cadre des « Itinéraires d'Artistes, Spectacles Vagabonds en Limousin » – Compagnie du Pas suivant

- Mardi 25 novembre, Théâtre Jean Lurcat, 14h30 (scolaires) et 19h30 (tout public)
 - Mardi 2 décembre, St-Marc-à-Loubaud, 19h30 Scène Nationale d'Aubusson
- INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM**

JEUDI 27 NOVEMBRE 2014
Guéret



Rosa Liberté
Compagnie du Désordre – D'après la vie et l'œuvre de Rosa Luxemburg – Texte et mise en scène de Filip Forgeau

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30
INFO : 05 55 82 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



JEUDI 27 NOVEMBRE 2014
La Souterraine
Et après

Compagnie des Indiscrets
– Mise en scène Lucie Gougat
Centre culturel Yves Furet – 20h30
INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014
Moutier d'Ahun

Eliane
Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe – Compagnie Jacky Star – Femmes clowns... à prendre au sérieux
Salle des Fêtes – 20h30
RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)
INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET



MARDI 9 DÉCEMBRE 2014
Aubusson

Les Guerriers
Le Cyclique théâtre – Texte de Philippe Minyana – Mise en scène Bruno Marchand

Théâtre Jean Lurcat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30
INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

Guéret

1913, oiseaux de passage

Théâtre Octobre – Texte de Bruno Vouters – Mise en scène Didier Kerckaert

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 82 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

VENDREDI 12 ET SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2014
La Souterraine



Résô

Pièce de jonglage multimédia avec la compagnie Nulle part : Colin Camaret, Anthony

Dagnas, Priam Pierret et Elie Lorier

Centre culturel Yves Furet – Le 12 décembre à 14h30 et 20h30 ; le 13 décembre à 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2014

Aubusson

Un

De et avec Ezeq Le Floc'h, jongleur de Bilboquet

Théâtre Jean Lurcat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 6 JANVIER 2015

Guéret

Trahisons

Compagnie Miroir et Métaphore – Texte de Harold Pinter – Mise en scène et avec Daniel Mesguich

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 82 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



JEUDI 15 JANVIER 2015

Aubusson

La fin du monde est pour dimanche

De et avec François Morel, acteur humoriste – Mise en scène Benjamin Gaillard

Théâtre Jean Lurcat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 16 JANVIER 2015

Mazeirat

Le Bal des Casse-cailloux

Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe – Compagnie Le Chat Perplexe – Ecriture et jeu : Jean Méténier – Ecriture et mise en scène : Stella Cohen et Lucie Catsu

Salle des Fêtes – 20h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET

MUSIQUE



JEUDI 20 NOVEMBRE 2014
Guéret

Abd Al Malik
« L'art et la révolte »
Hommage musical à Albert Camus – Le rappeur-poète Abd Al Malik part à la rencontre de la pensée d'Albert Camus

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 20h30

Départ en car de l'esplanade Yves Furet à 19h30 sur réservation

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR
OU 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014
Aubusson

Billie Brelok
Concert de musique Rap
L'Avant-Scène – 21h30
INFO : 05 55 83 88 59

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014
Royère-de-Vassivière

Resonators

Un groupe de reggae dub venu tout droit de la nouvelle scène chaude et trashy Anglaise
L'Atelier – 21h30

INFO : 05 55 64 52 22 OU HTTP://LATELIER23.FREE.FR

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014
Guéret



Back to the Seventies
Un véritable hommage à l'une des plus mythiques époques du Rock !
Première partie : Supersleep

Espace A. Lejeune – 20h30

INFO ET RESERVATIONS : 06 30 56 45 68



JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014
La Souterraine

La Rue Kétanou
en concert

Ce trio est de retour avec un 6^{ème} album : Allons voir

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014
Aubusson

Mofoparty Plan
Concert de musique Pop-Rock

L'Avant-Scène – 21h30

INFO : 05 55 83 88 59

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014
Guéret

Beethoven, Marathon concertos



Concert de musique symphonique, avec l'Orchestre de Limoges et du Limousin – Les deux derniers concertos de Beethoven – Au piano : François-Frédéric Guy

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2014
Aubusson



Tülü

Compagnie Les Sœurs Grées – Avec Pierre Redon – Projet transdisciplinaire conciliant une création plastique et musicale

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2014
Guéret

Radium Valley
en concert

Concert de musiques actuelles avec Luc de Villars (chant), Aurélien Dipasquale, Karim Guerbaa, Romain Janvier et Laurent Bidana

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



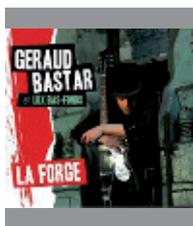
SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014
Guéret

The Waves
en concert

Concert de musiques actuelles avec Pierre Fernet (chant), Paul Bonnefoy (basse), Etienne Trias (guitare) et Alexis Henault (batterie) – Un groupe Rock'n Roll venant de... Creuse !

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR



SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014
Aubusson

Géraud Bastar & Lux Bas Fonds

Concert de musique Rock
L'Avant-Scène – 21h30

INFO : 05 55 83 88 59

MARDI 23 DÉCEMBRE 2014
Bourgageuf

Orgue : Concert de Noël

Organisé par « Les Amis de l'Orgue de Bourgageuf » – Avec Monsieur Mouyen

Eglise – 20h30

INFO : 05 55 64 12 85



SAMEDI 17 JANVIER 2015
Guéret

Faham et Enfants

Concert de musiques de Monde, avec le Cercle des Amitiés Créoles & le Conservatoire Départemental Emile Goué

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

VENDREDI 30 JANVIER 2015
Saint-Yrieix-les-Bois



La Meute Rieuse

Organisé par la CIATE – Chansons mécanisées méditerranéennes – Avec Camille Simeray (chant, accordéon et guitare) et Morgan Astruc (guitare)

Salle des Fêtes – 20h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM
OU WWW.CIATE.NET

JEUNE PUBLIC



VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014

Guéret

Najette en concert

Dans le cadre des « Vendredis Sorties », spectacle à partir de 4 ans – Avec Najette (chant), Nicolas Repac (guitare), etc

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

MARDI 9 DÉCEMBRE 2014

La Souterraine

SZ « Le petit monde de Leo Lionni »

Ciné-concert à partir de 2 ans, avec le groupe SZ – Au programme, cinq dessins animés

Centre culturel Yves Furet – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2014

Guéret

The Wackids
en concert

Dans le cadre des « Vendredis Sorties », spectacle à partir de 6 ans – Avec Blowmaster « Wacky rouge », Bongostar « Wacky jaune » et Speedfinger « Wacky bleu »

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

HUMOUR

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014



La Souterraine

Audrey Vernon

« Comment épouser un milliardaire », le premier One Woman Show économique – Texte et

mise en scène de Audrey Vernon

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



MARDI 25 NOVEMBRE 2014

Guéret

Fellag « Petits chocs des civilisations »

Fellag coiffe une toque et transforme l'espace en « cooking show », une cuisine gigantesque !

Espace A. Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.LAFABRIQUE-GUERET.FR

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014



La Souterraine

Chevallier & Laspalès « Vous prendrez bien quelques sketches ? »

Un spectacle créé par Philippe Chevallier et Régis Laspalès – Mise en scène Bruno Chapelle

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

DIVERS

DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2014

Aubusson / Guéret / La Souterraine

« Parcours des Métiers »



Organisé par la Mission Locale de la Creuse – Pour choisir sa voie professionnelle, construire son parcours d'orientation, se reconverter, tester des métiers, préparer un entretien d'embauche... – Les animations sont à destination de tout public engagé dans un souhait d'orientation à tous les stades de la vie

INFO ET INSCRIPTIONS :

• SITE D'AUBUSSON : MEFAA AU 05 19 61 00 10

• SITE DE GUÉRET : MISSION LOCALE DE LA CREUSE

AU 05 55 52 65 05

• SITE DE LA SOUTERRAINE : MAISON DE L'EMPLOI

ET DE LA FORMATION AU 05 55 63 93 20

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 2014

Sainte-Feyre – Parc Animalier

Marché de Noël

Animations avec la troupe théâtrale « Euzot » – Jeux pour enfants, artisanat d'art, produits régionaux gourmands, sculptures, peintures, bijoux, livres etc

Parc animalier « Les Loups de Chabrières » – A partir de 10h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 81 23 23 OU WWW.LOUPS-CHABRIERES.COM

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 26 NOVEMBRE 2014



Guéret

« 14-18 vision d'un artiste, Jean ESTAQUE »

La Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret expose la vision de Jean Estaque sur la Guerre 14-18 grâce au dessin, à la peinture,

la littérature ou encore la poésie

Dans le cadre de cette exposition, conférence "Des armes et des larmes, mémoire creusoise de la Grande Guerre", par Guy Marchadier, vendredi 21 novembre à 18h30

BMGG – Entrée libre

INFO : 05 87 63 00 08 OU WWW.BM-GRANDGUERET.FR

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014

Aubusson

« Aubusson XVI-XXI : Un panorama de six siècles de production en Aubusson »

Panorama de la production en tapisserie d'Aubusson, retraçant l'histoire de ce savoir-faire multiséculaire, du XVI^{ème} siècle à nos jours – L'œuvre de la designer Bina Baitel, « Confluentia », sera également visible tout l'automne au sein de cette exposition

Musée de la Tapisserie – Tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 66 66 OU WWW.CITE-TAPISSERIE.FR



DU 14 DÉCEMBRE 2014
AU 4 JANVIER 2015

Évaux-les-Bains

« Noël à travers les âges »

Expositions et illuminations, organisées par l'association « Le Monde

de Pacha » – Cette manifestation a pour but d'animer et de valoriser le cœur de la ville, en illuminant les vitrines endormies pendant les fêtes de Noël (12 vitrines cette année) et en les décorant avec des jouets de différentes époques de 1900 à nos jours et des sapins

Animations de rue gratuites, tous les jours de 17h30 à 21h30

INFO : 06 52 15 02 72

OU STENOPEDELOURSBLEU@GMAIL.COM



JUSQU'AU 8 MARS 2015

Île de Vassivière

« L'inhabité » (The Unmanned)

Exposition de Fabien Giraud et Raphaël Siboni – Sous l'angle de la philosophie, visite de l'exposition avec Joanne Théate et l'équipe du Centre d'art, samedi 31 janvier 2015 à 15h00

Centre International d'Art et du Paysage –

Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 – Fermeture les 25 décembre et 1^{er} janvier

INFO : 05 55 69 27 27

OU WWW.CIPILEDEVASSIVIERE.COM

GUÉRET JUSQU'AU 3 AVRIL 2015



« La Grande Guerre en Creuse »

Exposition proposée par les Archives Départementales de la Creuse, 30 rue Franklin Roosevelt à Guéret – Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00

Mardi 2 décembre 2014 / 18h00

• Conférence « Porcelaine et porcelainiers durant le conflit » par Jean-Marc FERRER, historien – Chapelle de la Sénatorerie

INFO : 05 44 30 26 50

OU HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR

Et aussi...

PHOTOLESCOPAGES

Par JAO

78 pages ;

15,00€

Disponible sur

www.collages-

et-photos.fr



ou à Guéret (chez Petis d'Homme, aux Belles Images et à la Maison de la Presse)

Un panneau « Sens interdit » à l'entrée de la rue de la Liberté, une « Interdiction de photographier » en rase campagne, une pancarte « Ouvert à tous » sur une porte cadénassée....

Les informations - publicités, pancartes, panneaux, etc. - qui peuplent notre quotidien se télescopent souvent de manière hilarante, se contredisent ou se confortent étonnamment.

Depuis plus de vingt ans, Jao photographie ces télescopages, partout en France et plus particulièrement en Creuse. Dans « Photolescopages », il a regroupé une soixantaine de ces photos humoristiques et les a agrémentées de textes décalés.

VICTOIRE

Par Corine Valade

Editions De Borée

400 pages ; 21,00€



On serait donc partie pour une saga.

Après son premier roman « Le printemps d'Aurélien », paru en 2012, l'auteure creusoise Corine Valade nous livre « Victoire », un peu plus loin sous la III^e République, alors que l'avenir s'annonce radieux pour la manufacture de tapisserie d'Aurélien. Victoire est la nièce d'Aurélien et se prépare à devenir une lissière de talent, tandis qu'Alexandre n'a d'yeux que pour elle. Mais Paul, le grand frère de Victoire, commet l'irréparable. Blessée, Victoire quitte sa région natale en quête d'oubli et de liberté. Aux côtés des femmes emblématiques de son époque, elle va grandir et puiser la force d'accomplir la vie qui lui était promise.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM DOCUMENTAIRE
À PARTIR DE 7 ANS

De plus en plus haut

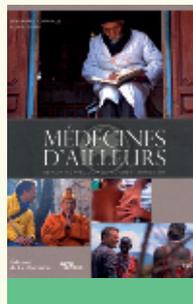


Cet album propose aux enfants de comparer les hauteurs de différents éléments : taille d'un enfant, d'une girafe, d'éléments naturels et de diverses constructions humaines. Un livre beau et ludique, pour aller de plus en plus haut.

De plus en plus haut / Textes Justine de Lagausie ; illustrations Mikhaïl Mitmalka – La Martinière Jeunesse, 2014 – 12,90 €

DOCUMENTAIRE

Médecines d'ailleurs : rencontres avec ceux qui soignent autrement



Dans le cadre de la série documentaire « Médecine d'ailleurs » diffusée sur Arte, les auteurs évoquent leurs rencontres d'hommes et de femmes qui consacrent leur vie à soigner les autres.

Leurs périple les mènent en Inde, au Japon, au Pérou, en Ouganda, etc. Un éclairage sur des pratiques ancestrales liées à chaque culture.

Médecines d'ailleurs : rencontres avec ceux qui soignent autrement / Bernard Fontanille – Editions de La Martinière, 2014 (225 pages).

DOCUMENTAIRE

Pourquoi est-ce un chef-d'œuvre ?



Cet ouvrage propose une analyse inédite de 80 clichés qui ont fait date dans l'histoire de la photographie. Concise, précise

et vivante, chacune des notices resitue l'oeuvre dans son contexte, dévoilant ainsi ce qui l'a rendue exceptionnelle. S'agit-il du thème, de la composition, de la technique ? Ou bien plutôt de la fidélité au sujet ? D'Ernst Huas à Martin Parr, en passant par Man Ray, Robert Capa, Nan Goldin ou encore Rineke Dijkstra, ce livre conçu par un spécialiste nous invite dans les coulisses de la création, du portrait au paysage, du photojournalisme au documentaire social.

Pourquoi est-ce un chef-d'œuvre ? : 80 photographies expliquées / Par Val Williams, traduction Valérie Feugas – Eyrolles, 2013 (223 pages).

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Les Nouvelles Ruralités entendues



La mobilisation des Conseils Généraux appartenant aux Nouvelles Ruralités pilotée par les Départements de la Creuse, de l'Allier, du Cher et de la Nièvre pour le maintien du Conseil

départemental dans les zones rurales a été entendue par le Premier Ministre.

Le Gouvernement a, en effet, pris en compte la revendication des élus et pris la décision de maintenir un échelon intermédiaire entre les grandes régions, les intercommunalités et les communes.

Quelques jours avant cette bonne nouvelle, Manuel Valls avait redessiné les contours du ministère de Sylvia Pinel : Logement, Egalité des territoires, en ajoutant la Ruralité, autre reconnaissance des revendications portées.

Ces avancées sont d'une certaine façon amplifiées par l'annonce des Assises de la Ruralité à l'automne, qui vont se mettre en place sous forme d'ateliers, confirmant que la question de la ruralité est désormais prise en compte.

Le Département de la Creuse prendra toute sa place dans ces rencontres pour porter notamment les questions de péréquation, de défense des services publics, de solidarité, etc. Cette reconnaissance qui vient de s'exprimer est pour l'ensemble des Creusois une bonne nouvelle, celle de l'assurance de la proximité.

C'est un message d'avenir pour nos espaces, et la reconnaissance qu'ils sont un enjeu de développement économique, d'innovation sociale et de bien-vivre. Nous sommes convaincus que la ruralité peut être synonyme de futur, avec un Conseil Départemental assurant proximité et solidarité, ouvrant de nouvelles perspectives pour construire ensemble des « territoires de projets ».

A l'heure où de grandes régions se dessinent, nous pourrions demain être à vos côtés.

JEAN-LUC LÉGER PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

GROUPE DE GAUCHE

Un zonage AFR scandaleux



Les Aides à Finalités Régionales (AFR) sont destinées aux entreprises afin de favoriser les investissements productifs et la création d'emplois. Elles vont de 10% pour les grandes entreprises à 30% pour

les petites. Le zonage est établi après propositions des conseils généraux puis arbitrages de la Région et du Préfet de Région.

Figurer dans ce zonage constitue un atout appréciable pour les communes concernées et leurs maires.

La nouvelle carte des AFR 2014-2020 vient de paraître dans le bulletin trimestriel de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Or que constatons-nous ?

Toute la moitié Est et Sud-Est du département a été évincée du dispositif, c'est-à-dire les bassins d'industries de Crocq, Mérinchal, Auzances, Evaux et Chambon, alors qu'une ligne de petites départementales qui serpentent le plateau entre Felletin et Bourgneuf a été retenue. Un zonage incompréhensible et injuste.

La Région et le Département ont certes mis en place un dispositif d'aide pour les entreprises situées hors zonage mais, compte tenu des incertitudes actuelles qui pèsent sur leur devenir respectif et leurs compétences à venir, il y a de quoi être en colère.

Le groupe de Gauche a déposé une motion qui a été votée à l'unanimité demandant, d'une part une révision des critères de détermination du zonage AFR qui sont totalement inadaptés aux régions rurales, d'autre part que l'ensemble du territoire creusois soit éligible à ces aides.

RENÉ ROULLAND PRÉSIDENT DU GROUPE DE GAUCHE

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Menace sur nos entreprises



Pour la seconde année consécutive, l'Etat confirme son désengagement auprès des collectivités locales avec, non pas un gel de leurs dotations, mais en leur infligeant une nouvelle baisse de 3.7 Milliards

d'euros pour 2015 concentrée sur la Dotation Globale de Fonctionnement.

Cette baisse est drastique et uniforme, c'est-à-dire sans distinction entre les départements à plus ou moins fort potentiel fiscal et financier, ce qui la rend fortement injuste pour la Creuse. Ce choix du gouvernement conduit les départements les plus fragiles à réduire leur capacité d'autofinancement et/ou les possibilités d'emprunt à terme et surtout la possibilité de poursuivre une politique d'investissement public local.

Si tout le monde s'accorde sur le fait que les collectivités doivent concourir au redressement des comptes publics, ces orientations conduiront à accentuer la différence entre territoires ruraux et urbains en terme d'infrastructures et d'équipements structurants (routes, réseaux, transport, assainissement, haut débit, etc..) nous condamnant un peu plus au déclin en limitant notre attractivité auprès des populations et des entreprises.

Ces dernières sont d'ailleurs les premières victimes. Si les capacités d'investissement des collectivités sont limitées, ce sont nos PME, souvent tributaires de la commande publique, et leurs employés, en particulier dans le Bâtiment et Travaux Publics, qui seront en danger.

Lors de la dernière plénière, notre groupe a demandé au Président Hollande de revoir les modalités de baisse de ces dotations par l'établissement de critères différentiels selon la richesse des départements en optimisant la voie de la péréquation afin de sauvegarder nos budgets d'investissement pour nos entreprises locales. D'avance merci ?

GÉRARD GAUDIN PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE



BTS DOMOTIQUE ?

C'est au lycée Jean Favard,
à Guéret, dans la Creuse



Toutes les formations sur :
www.enseignementsup-allier-cher-creuse-nievre.com